

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 4 février 2019

Présents : Comité Directeur : José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Natalie FOURBET, Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière – arrivée à 20h17), Gilles MAUTRET (arrivée à 20h43), Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Christine SLAMTI

Excusés : Serge BARRAGAT, Jean SOGLIUZZO, Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue)

Absents : Pierre BELLEUDY, Marie COROMINES, Clara FABRE, Laurence MOSTEIRO

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le lundi 4 février 2019, de 19h30 à 22h30, en visioconférence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 12 décembre 2019
- Point sur les finances 2018
- Projets 2019 et Budget prévisionnel 2019 (cotisation 2020, droits régionaux formation, droits d'inscriptions aux compétitions d'escalade)
- Point sur les conventions de Coopération Territoriale Ligue – CT
- Projets de Conventions UNSS Aix-Marseille / CREPS PACA
- Demande complémentaire d'aide « compétition ski-alpinisme 2018 »
- Questions diverses

Mot d'accueil du président pour remercier les présents à ce premier comité directeur de 2019.

Il est rappelé que tous les documents de la réunion ont été déposés sur l'espace Agora de la Ligue.

A noter, au niveau fonctionnement de la visioconférence, pour parer à une éventuelle coupure du micro par exemple ou autre problème technique, à chaque vote, il sera demandé à chaque membre de s'exprimer de façon claire et précise.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs.

2 PV du comité directeur du 12 décembre 2018

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 12 décembre 2018 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur et est validé à l'unanimité des présents.

3 Commission Escalade

3.1 Dérogations pour participer aux compétitions régionales d'escalade de difficulté

Deux demandes reçues :

- Julia Raudin participe aux championnats de France de blocs le week-end du 24 février. Elle ne pourra donc pas participer aux départementaux de difficulté des Alpes de Haute-Provence.
- Thibault Collard participe à une course internationale pour les jeunes skieurs citadins les 23 et 24 mars 2019. Il ne pourra donc pas participer aux départementaux de difficulté des Bouches du Rhône.

Ces demandes sont soumises à l'adoption du Comité Directeur et sont validées à l'unanimité des présents.

Pour mémoire, une dérogation avait déjà été validée en décembre 2018.

Une autre demande particulière est soumise par le CT05 qui n'organise pas de championnats départementaux cette saison... Pour cette saison, de façon exceptionnelle, le CT05 envoie une liste à la Ligue pour validation.

Remarques :

- a. Les demandes individuelles devraient passer par les clubs puisque ce sont eux qui inscrivent leurs compétiteurs pour les régionaux.
- b. Pour cette année 2019, nous restons sur les « listes » mais l'an prochain, passage obligé par les départementaux, quitte à ce qu'il y ait un regroupement de 2 départements. Une autre option serait de mettre un quota de 2 places par catégorie pour les départementaux ne mettant pas en place de leurs championnats mais ceci va pénaliser les petits clubs. A court terme, cette option n'est pas retenue.
- c. Il est impératif de bien communiquer rapidement aux clubs pour l'an prochain.

3.2 Organisation de la commission

Concernant la commission « escalade », Josselin informe qu'il est nécessaire de la « saucissonner » car il y a beaucoup de chose à faire. Un découpage en une sous-commission compétition escalade, une sous-commission SAE, une sous-commission SNE, etc pourrait être mis en place.

3.3 Projet de convention avec l'UNSS

Pas de travail sur le dossier depuis décembre.

Le Président avancera avec le Service Régional de l'UNSS au plus vite pour finaliser le projet lors du prochain Comité Directeur.

3.4 Projet de convention avec le CREPS PACA

L'avant-projet de convention avec le CREPS PACA semble trop complexe...

Une refonte du projet est confiée à David Godefroy (CREPS) et Paul Dewilde (FFME).

Dès qu'un premier jet sera disponible, le Président reprendra le dossier en mains.

4 Commission Montagnisme

4.1 Aides aux compétiteurs

Pour le ski-alpinisme, réception de 2 dossiers hors délais (2 mois de retard). Impact financier : 150 € (2x 75 €)

Note : pour l'aide en escalade, un dossier hors délais n'a pas été accepté.

La proposition d'aide est soumise au vote :

- Pour : 0
- Contre : 6
- Abstention : 1

La proposition est **rejetée** à l'unanimité.

5 Assemblée Générale de la Ligue

5.1 Candidatures au Comité Directeur

La candidature complète de Céline CHATAIGNIER a été reçue en temps et en heure.

Acte de candidature de Pierre DURET a été reçu, mais avec un dossier incomplet à la date limite fixée par le Comité Directeur. Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette 2^{nde} candidature qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

5.2 Assemblée Générale 2019

A date, retour de 28 clubs (quorum à 38 clubs représentant 1/3 des licenciés).

Claude a appelé au téléphone 67 clubs pour leur rappeler la date de l'AG et les inviter à envoyer un pouvoir s'ils ne pouvaient pas être présents.

6 Convention de Coopération avec les CT

Josselin a travaillé sur 2 projets au cours des vacances de Noël avec un objectif de signature en février 2019.

- a. Pour le CT83 : 90% du texte de la convention ne pose pas de problème
- b. Pour le CT13 : aucune réponse

Dès qu'il y aura des avancées sur ces 2 conventions, travaux sur les conventions 84, 04, 05 et 06... L'objectif est d'arriver à signer tout ou partie des conventions d'ici mai.

7 Finances 2018

Les résultats définitifs seront connus à la fin de cette semaine mais Patricia présente l'avancement des comptes. Le résultat sera négatif d'au maximum 20 000€, sachant que nous avons établi un budget prévisionnel 2018 intégrant le résultat positif de 2017 (~22 000 €).

[Hors réunion : le résultat définit est de 'ordre de 8 000€].

8 Projets 2019 et budget prévisionnel 2019

Lors du CODIR de décembre : 2 pistes d'augmentations des recettes ont été évoquées :

- Tarifs compétitions :
 - o Nous sommes déjà au plafond chez les jeunes
 - o Il y a une marge de 5€ chez les adultes.

Attention à l'équilibre tarif vs nombre de participants... Aussi, le Comité Directeur ne souhaite pas augmenter les tarifs.
- Tarifs formation
 - o Montant des droits régionaux sur les formations :
 - National : 7€/j (hors formations continues : 0€)
 - Régional : 0€ jusqu'à 2018 inclus. Possibilité de mise en place offerte par le règlement régional formation : §4.6.
 - Pour 2019 (à partir du 1er mars 2019), proposition de droits de 3€/j (hors recyclage)

Une simulation sur cette possibilité, basée sur 2018, donne 2 000€ de recettes. Le Comité Directeur se prononce sur cette proposition : ni contre ni abstention, 8 votes. Cette proposition sera soumise à l'adoption de l'Assemblée Générale.

Au niveau des projets 2019, outre le maintien des 3 équipes jeunes, nos obligations délégataires (championnats régionaux) et notre Bourse Régionale SNE, nous pourrions mettre en place une dynamique vers nos jeunes licenciés, et nous avons comme objectif de mettre en place un CQP AESA.

Au niveau du budget prévisionnel 2019, 4 propositions sont soumises au Comité Directeur :

- + 0€ : la diète, suppression de toutes les aides, fonctionnement montagnisme a minima, etc, et budget néanmoins soumis aux subventions. Pour l'instant, conservation de la bourse SNE
- + 1€ : peu ou prou, reconduite des projets 2018, mais vigilance à maintenir tout au long de l'année : en fonction des subventions, certaines actions pourront être annulées (aides diverses et variées). Mise en place « timorée » d'une dynamique vers les jeunes grimpeurs de la Région
- +2€ : on se développe, mise en place d'une dynamique avancée vers les jeunes de la Région

Pour répondre aux demandes régulières et pour impulser une dynamique SAE dans la Région, un budget de « rupture » permettant l'embauche d'un second salarié ayant une double casquette « SAE et SNE » pourrait être proposé. Mais cela nécessite un budget spécifique de 40 à 45 000€ => 5€ spécifiques d'augmentation...

De longues discussions s'engagent au sein du Comité Directeur sur le Budget Prévisionnel.

Il est également rappelé que la fédération a envoyé aux Ligues et Comités Territoriaux une information sur les différentes augmentations qu'elle présentera lors de la prochaine AG fédérale. Ce message du national est diffusé par Josselin à l'ensemble du Comité Directeur.

Au vu des échanges au sein du Comité Directeur, la proposition de soumettre à l'Assemblée Générale une augmentation par « paliers » de 2+5€ (soit 7€) est soumise au vote.

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition est validée l'unanimité.

9 Assemblée Générale de la Fédération

L'AG fédérale aura lieu les 13 et 14 avril 2019 à Toulouse.

Statutairement, la Ligue dispose de 2 voix consultatives 1 pour le président de la Ligue et 1 voix pour un membre désigné par le Comité Directeur.

Après échanges au sein du Comité Directeur, il est proposé que Patricia ou Claude y participent. Patricia et Claude doivent s'entendre entre eux.

10 Points divers

En l'absence de questions diverses et d'autres points, la réunion du Comité Directeur est close.

A Marseille, le 17 février 2019.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA